

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ACQUISITION D'UN
VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE, CARGO, PLIANT OU TRADITIONNEL NEUF
OU D'OCCASION

COORDONNEES DU DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

Adresse précise :

Téléphone :

Courriel :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à :

- Apporter la preuve de la pleine possession du vélo à ou sans assistance électrique subventionné par la Communauté de Communes Rives de Moselle ;
- Ne pas revendre le vélo dans un délai de trois ans suivant la date signature du présent formulaire ;
- Restituer ladite subvention à la Communauté de Communes Rives de Moselle dans le cas où ce vélo viendrait à être vendu durant cette période de trois ans ;
- Respecter les règles du code de la route et avoir un comportement éthique et responsable lors des déplacements à vélo ;
- Privilégier un maximum le vélo en remplacement de la voiture au quotidien ;
- Participer à l'évaluation du dispositif d'aide de la Communauté de Communes Rives de Moselle ;
- Respecter les conditions du règlement d'attribution.

INFORMATIONS RELATIVES AU VELO :

Vélo traditionnel Vélo cargo Vélo électrique Vélo pliant

Neuf Occasion

Fabriqué en France : Oui Non

Marque et Modèle :

Fournisseur :

Ville du Fournisseur :

Prix d'achat TTC :

Date d'achat :

QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR :

Afin de mieux connaître les habitudes, les usages et les caractéristiques des bénéficiaires et pour nous permettre de mieux adapter notre politique en faveur du développement de la mobilité alternative, merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

Vous êtes : un homme une femme

Votre âge : 10-17 ans 18-30 ans 31 - 40 ans 41 - 50 ans 51-65 ans
 65 ans et plus

Vous êtes : étudiant actif sans emploi retraité

Vous utilisez le plus souvent pour vos déplacements du quotidien:

- Les transports en commun Le vélo La marche
 La voiture Un deux-roues motorisés

Vous utiliserez votre vélo pour les trajets :

- Domicile/travail quotidien Domicile/travail occasionnel
 Domicile/établissement scolaire quotidien Domicile/établissement scolaire occasionnel
 Loisirs Achats ou démarches

Pour ce déplacement, ce vélo va-t-il remplacer un autre véhicule ?

- Oui Non

1

La Communauté de Communes Rives de Moselle est la seule destinataire des données qui vous concernent. La réglementation européenne en matière de protection des données personnelles (règlement « RGPD »), actuellement en vigueur dans toute l'union européenne, vise à mieux protéger les données personnelles privées des citoyens et éviter leur utilisation à des fins commerciales non désirées. Les données recueillies dans ce questionnaire ne sont en aucun cas utilisées à des fins commerciales et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement en contactant la Communauté de Communes Rives de Moselle.

A quelle fréquence utiliserez-vous votre nouveau vélo ?

- Tous les jours ou presque au moins Au moins 1 fois par semaine
 Au moins 1 fois par mois

Où allez-vous garer votre vélo ?

- Dans la rue Dans une cour Dans un parking Dans un garage

Auriez-vous acheté ce vélo sans ce dispositif d'aide à l'achat ?

- Oui Non

Comment avez-vous eu connaissance de la subvention locale pour l'achat d'un vélo :

- Magazine Rives de Moselle Site internet de la Communauté de Communes
 Presse Site internet de votre commune Bouche à oreille Réseaux sociaux
 Autres :

L'Etat propose une aide à l'acquisition de vélo à assistance électrique complémentaire à celle de la Communauté de Communes Rives de Moselle sous conditions de ressources. Pensez-vous solliciter cette aide complémentaire ?

- Oui Non

Votre revenu fiscal de référence :

- Jusqu'à 10 084 € 10 085 € à 25 710 € 25 711 € à 73 516 €
 73 517 € à 158 122 € 158 122 € et plus

Vos suggestions pour faciliter vos déplacements à vélo :

- Sur votre commune :

- Sur le territoire des Rives de Moselle :

J'atteste sur l'honneur que les informations communiquées sont strictement exactes, avoir pris connaissance et respecter les conditions du règlement d'attribution de l'aide à l'acquisition de vélos à ou sans assistance électrique.

Fait à :

Le :

Prêt à valider votre dossier ?

Joindre les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité du demandeur ainsi qu'un justificatif (livret de famille ou attestation) du représentant légal en cas de demande complémentaire pour une personne mineure ;
- Un relevé d'identité bancaire du compte au nom du bénéficiaire sur lequel l'aide sera versée ;
- Un justificatif de domicile au nom du bénéficiaire de moins de 3 mois (taxe foncière, quittance de loyer, facture de téléphone, d'abonnement internet, d'eau, d'électricité, de gaz, ainsi que les attestations de titulaire de contrat). Sont exclus les avis d'imposition, ainsi que les attestations d'hébergement ;
- Une copie de la facture d'achat acquittée du vélo éligible à l'aide. Celle-ci doit comporter le nom et l'adresse du bénéficiaire, la date d'achat, le nom et l'adresse du revendeur ;
- Pour les vélos français, un justificatif de l'origine française du vélo (« Made in/ ou Fabriqué en France ») pour bénéficier d'une éventuelle bonification de l'aide ;
- Pour les vélos à assistance électrique, la copie du certificat d'homologation, la notice technique ou l'attestation de respect de la norme NF EN 15194 ;
- Pour les vélos pliants, les vélos cargos, l'une de ces appellations doit figurer sur la facture : vélo pliant, vélo cargo, vélo biporteur, vélo triporteur, vélo tandem parent/enfant, châssis pendulaire permettant de transformer un vélo en triporteur.